

L'étude LEXFAIR Notaires renforce son expertise en droit patrimonial

L'Etude LEXFAIR Notaires renforce son équipe du service droit patrimonial et accueille Mme Clarisse JOSSE, diplômée notaire et auparavant responsable du département ingénierie patrimonial d'un family office.

L'équipe organisée autour d'experts juridiques et fiscaux accompagne une large clientèle composée de familles et d'entrepreneurs dans l'organisation et la transmission de leur patrimoine privé et professionnel. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec un réseau d'experts externes (avocats, family office, banquiers, experts comptables) afin d'apporter à sa clientèle privée française et internationale un conseil sécurisé, global et complémentaire.



« Je me réjouis de l'arrivée de Clarisse Josse qui vient renforcer notre présence sur notre marché historique, celui du droit patrimonial, et qui témoigne aussi de notre ambition de développer davantage encore l'interprofessionnalité de notre structure » explique Olaf Déchin, notaire associé et fondateur de LEXFAIR Notaires. L'étude est par ailleurs fortement implantée sur l'immobilier d'entreprise et l'immobilier des particuliers.

Convaincus des opportunités offertes par la complémentarité d'exercice, l'ensemble des collaborateurs LEXFAIR veillent à proposer un groupe de compétences plus large en collaborant régulièrement avec des partenaires externes afin d'offrir un accompagnement sur-mesure à ses clients.

Contact presse

Clémence Naizet

clemence.naizet@vae-solis.com

06 29 94 54 86

A propos de LEXFAIR NOTAIRES : *Comptant parmi les études parisiennes les plus importantes et réputées, LEXFAIR Notaires accompagne ses clients, institutionnels et particuliers, à toutes les étapes de leurs opérations, pour anticiper, optimiser et sécuriser les projets : des actes simples de la vie courante, aux montages complexes concernant les actifs immobiliers et le patrimoine. Organisée autour de quatre associés et d'une soixantaine de collaborateurs (juristes, notaires, experts), l'étude propose à chacun de ses clients un accompagnement personnalisé, de haute qualité, dans trois grands domaines d'expertise que sont l'immobilier d'entreprise, l'immobilier des particuliers et le droit de la famille et la gestion de patrimoine.*